

Pourquoi les syndicats s'opposent à l'accord-cadre avec l'UE

OPINION

Cela ne traîne jamais longtemps. Quand une force syndicale ou politique s'oppose à une étape du processus d'intégration européenne par la libéralisation des marchés, elle subit de sévères rappels à l'ordre moral. Les curés du temps passé, devant les écarts de leurs brebis avec le droit chemin, utilisaient un peu le même ton, entre compassion et consternation. Les opposants sont décrits en gros comme de pathétiques imbéciles: ils n'ont pas compris, ils sont «négligents», il faut mieux leur expliquer. Et si, après cette phase de pédagogie impatiente, ils ne se soumettent pas, alors ils deviennent les méchants ou, à peine moins grave, ils font le jeu des méchants.

Pour ces nouveaux ecclésiastes, les oppositions à l'extension de l'Europe par le marché deviennent donc rapidement et forcément scélé-rates. La rhétorique est

rodée et ses utilisateurs sont légion. Certains sont d'ailleurs sincères. Ils craignent, disent-ils, le retour des heures les plus sombres de l'histoire. Ainsi, par un fulgurant raccourci, ceux qui s'opposent à la dérégulation du marché du travail et des services publics ne favoriseraient rien moins que le nationalisme, donc le fascisme, donc la guerre...

Nous étions quelques-uns à subir le même traitement au début des années 2000, quand nous avions freiné le processus de démantèlement des services publics en gagnant un référendum contre la libéralisation totale du marché électrique voulue par l'UE. Aujourd'hui, ça recommence. Mais la grosse ficelle ne prend pas. Il ne s'agit pas de morale, mais de politique concrète. Et au sujet du pro-

jet d'accord-cadre avec l'UE, les questions posées sont très simples.

Sommes-nous pour l'affaiblissement de l'intensité des contrôles et du système des cautions qui permettent à notre modeste régulation du marché du travail d'avoir une chance d'être appliquée? Sommes-nous pour la réduction du délai d'annonce pour les travailleurs détachés? Sommes-nous favorables à un contrôle en «proportionnalité» et en compatibilité de notre droit du travail avec la sacrosainte concurrence libre et non faussée, selon la jurisprudence présente et à venir de la Cour de justice européenne? Sommes-nous pour interdire par principe l'intervention de l'Etat dans les secteurs soumis à de nouveaux accords avec l'UE?

A ces questions, les forces libérales en Suisse répondent oui. On les comprend. A ces questions, les syndicats répondent calmement et clairement non. Ce n'est pas un non à l'intégration européenne, encore moins à la paix entre les nations. C'est un non à une orientation politique néolibérale qui a déjà fait assez de dégâts, en Suisse et en Europe, et qui est pour beaucoup dans la montée des nationalismes et du rejet du projet européen.

La lecture de ce projet d'accord-cadre devrait suffire à permettre une discussion politique rationnelle, sans mépris et sans jugement moral. Mais il y a ceux qui se battent pour les cadres institutionnels et leur donnent une valeur suprême. Certains mettent la nation au-dessus de tout, comme l'UDC. Ils s'opposent donc à l'intégration européenne, quand bien même ils souhaiteraient en fait la cure de libéralisa-

tion qu'imposerait l'adoption de ce texte. Et les pro-européens qui pensent que l'UE est par essence à soutenir y sont favorables, même quand l'agenda économique qu'elle veut imposer en l'occurrence à la Suisse est aux antipodes de l'harmonisation des droits sociaux par le haut, au cœur pourtant de sa promesse originelle.

Ces débats institutionnels ont une fâcheuse tendance à générer une confusion politique durable. La morale et le salut sont-ils par essence dans les Etats-nations ou dans l'Union européenne? En Espagne ou en Catalogne? Au Canada ou au Québec? Dans le canton de Berne ou dans le Jura libre? Vaste sujet... Les hommes, les femmes, les forces politiques qui agiront dans ces espaces institutionnels en décideront. En attendant, nous sommes pour les droits sociaux et le service public et nous positionnons sur les propositions en fonction des progrès dans ces domaines fondamentaux.

En l'occurrence, le texte qui nous est soumis ne nous propose aucun progrès. Au contraire. Il rompt avec la logique favorable qui a déterminé les relations entre la Suisse et l'Union européenne depuis l'échec de l'EEE et qui a fait avancer de pair la régulation du marché du travail et son élargissement. Les syndicats et les forces sociales combattront donc ce texte et ne se laisseront intimider par personne. Et si les pro-européens de tout bord veulent notre appui, ils peuvent soutenir notre exigence d'une renégociation de cet accord-cadre, où le Conseil fédéral respecte pleinement son mandat de négociation initial. ■



PIERRE-YVES MAILLARD
PRÉSIDENT DE L'USS

SUR LES BLOGS

Le palmarès du vote vert en Europe

«La vague verte atteint toute l'Europe. Si le score de l'Allemagne, propulsant les Vert.e.s en deuxième place, était presque attendu, les résultats en France, en Irlande, en Finlande ou en Angleterre marquent un important tournant», écrit Delphine Klopfenstein Brogini, cosecraire générale des Verts genevois. A lire sur le site du «Temps» à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>

Il faut un cadre juridique pour l'identité numérique

OPINION

L'identité numérique (e-ID) est un moyen permettant de s'identifier par une seule et unique procédure auprès d'un grand nombre de services en ligne. Le-ID vise à remédier à la situation chaotique qui prévaut encore aujourd'hui, où l'utilisateur s'identifie séparément sur chaque service (commerce en ligne, assurances, banque, etc.) par le moyen de mots de passe, avec les inconvénients que l'on connaît. Dans la mesure où l'identité de chacun dans le monde physique est placée sous la responsabilité de l'Etat, l'e-ID est souvent garantie d'une façon ou d'une autre par celui-ci. Ce système donne une plus grande confiance dans les transactions, encourage l'engagement des citoyens, et contribue à l'élévation de l'efficacité des échanges commerciaux et autres et de ce fait à la prospérité.

Des dizaines de tentatives de déploiement sont en cours dans le monde, mais les résultats sont contrastés. En effet, le chemin est semé d'embûches. Il y a le risque d'échec par manque d'adoption: si peu de services reconnaissent une e-ID donnée, celle-ci motivera peu d'adeptes. Lancé en 2010, SuisseID a été victime de ce problème. Mais même en cas de succès, un tel système pourrait être utilisé à des fins non souhaitables, telles que la discrimination, la manipulation politique, ou le marketing ciblé. Dans le contexte d'érosion de la confiance numérique que l'on connaît, il est facile d'imaginer les scénarios de cauchemar que le dévoilement de l'e-ID pourrait entraîner.

L'attentisme toutefois n'est pas une solution, car nul ne peut stopper la numérisation galopante. La situation actuelle, faite de bricolage à base de mots de passe, est intenable. Certains acteurs globaux se sont engouffrés dans la brèche. Ainsi, chacun d'entre nous s'est vu offrir souvent de s'authentifier en ligne par Facebook ou Google. Par ailleurs, le GSMA (consortium des opérateurs mobiles), fort

de ses 5 milliards d'utilisateurs, offre des services de paiement et aussi d'identification. Cette solution peut être utile dans des pays à la gouvernance défaillante, mais évidemment pas en Suisse.

D'autre part, certains acteurs domestiques piaffent d'impatience, comme l'illustrent les projets pilotes du canton de Schaffhouse et

La solution réside dans un contrôle par l'Etat de l'ensemble des processus de l'e-ID avec un engagement du secteur privé

de la ville de Zoug. SwissSign, consortium d'entreprises (CFF, La Poste, Swisscom, assureurs et banques), propose une solution technique pragmatique, mais sans cadre légal précis. D'autres entreprises helvétiques ont aussi des projets sur ce sujet. A l'opposé de l'attentisme, il faut donc accompagner la numérisation par une démarche volontariste, impliquant l'ensemble des acteurs de la société. Des exemples à l'étranger (Canada, Estonie, Suède...) ont montré que le succès est possible. Souvent c'est le monde bancaire qui a déployé une solution et l'Etat l'a adoptée quelques années plus tard.

Le Conseil des Etats débattira dès ce 4 juin de la loi sur l'e-ID (loi fédérale sur les services d'identification électronique, LSIE).

Bien entendu, la gauche souhaite une responsabilité absolue de l'Etat, tandis que la tendance libérale appelle de ses vœux un engagement fort du secteur privé. Les uns insistent sur les garanties que l'Etat peut apporter et sur l'analogie avec la délivrance des passeports et cartes d'identité; les autres sur l'importance de l'adoption du système (et donc le besoin d'offres de services du secteur privé) et sur le fait que l'Etat se montre parfois fouineur. Quoi qu'il en soit, la solution réside dans un contrôle par l'Etat de l'ensemble des processus de l'e-ID (niveau de sécurité, délivrance, révocation, accès aux services par les résidents étrangers, usagers malvoyants, compatibilité avec les systèmes internationaux, etc.) avec un engagement du secteur privé garantissant le succès à large échelle.

L'Etat doit avoir la responsabilité d'ensemble, mais ne peut faire cavalier seul. Le site web du parlement offre une documentation très détaillée sur le sujet. Souhaitons que l'aptitude à l'édification du consensus, vertu helvétique s'il en est, permette l'enfantement du cadre juridique dont le pays a besoin et qui pourra servir de modèle à l'étranger. Si elle s'y prend bien, la Suisse, championne de la stabilité politique et donc inspiratrice de confiance, peut légitimement espérer voir éclore des entreprises qui œuvreront à la réalisation de l'e-ID. La confiance numérique en sortira renforcée, et tout le monde y gagnera! ■

JEAN-PIERRE HUBAUX
PROFESSEUR À L'EPFL
DIRECTEUR ACADEMIQUE
DU CENTER FOR DIGITAL TRUST



Le couronnement de Pompeo

INCIDENCES

Encore un coup de maître de l'ambassadeur des Etats-Unis en Suisse, Edward McMullen: il fallait bien que le secrétaire d'Etat Mike Pompeo passe le week-end quelque part, au cœur de sa tournée européenne. Entre une visite de rattrapage à Berlin le vendredi et un engagement au Global Entrepreneurship Summit aux Pays-Bas le lundi, il y avait la soirée du Groupe de Bilderberg le 1er juin à Montreux et le rendez-vous avec son homologue suisse, Ignazio Cassis, à Bellinzona le dimanche: pour-quoi ne pas se reposer à Berne?

Il y a tout de même quelque chose de surréaliste dans cette visite officielle à l'envers, qui a débuté comme un séjour privé: après tout, Berne est le siège des autorités fédérales. Les entretiens avec le ministre des Affaires étrangères des Etats-Unis – une occasion très rare – auraient pu se dérouler dans la Ville fédérale. Voir le secrétaire d'Etat déambuler dans un Palais fédéral désert en compagnie de l'ancienne présidente du Conseil national Christa Markwalder sans qu'un dignitaire actuel ne se dérange pour l'accueillir est embarrassant, si charmant que soit son guide improvisé – ni président ou vice-président de l'une des Chambres, ni conseiller fédéral ou chancelier pour le saluer...

Il le voulait ainsi, semble-t-il, mais il n'empêche. Quel style! La dernière fois, pour recevoir Madeleine Albright le 17 novembre 1997, trois conseillers fédéraux: Flavio Cotti, Adolf Ogi et Kaspar Villiger s'étaient mobilisés. Troisième membre de l'exécutif américain, juste après le président et le vice-président des Etats-Unis, l'hôte illustre n'a donc pas pu voir l'équivalent du Bureau ovale, le Saint des Saints, la salle de réunion du Conseil fédéral...

Invité d'honneur à Montreux, il s'en est sûrement donné à cœur joie dans son discours: la Chine, la Russie, l'Europe, le Brexit, la stabilité mondiale, qui sont parmi ses sujets de prédilection, figuraient à l'ordre du jour.

Il a repris quelques-uns de ces thèmes lors de sa rencontre avec le conseiller fédéral Ignazio Cassis, trois jours après son arrivée au château construit par le duc de Milan. C'était d'autant plus nécessaire que le volet diplomatique de la visite présidentielle bâclée à Washington le 16 mai dernier s'est avéré assez mince! Avant d'arriver en Europe, «Mike» avait annoncé qu'il évoquerait le cas Huawei partout où il passerait, dénonçant le risque d'espionnage au profit du Parti communiste chinois, qui pourrait remettre en cause la collaboration avec les services de renseignement des pays laxistes en la matière...

Il a aussi parlé de la représentation des intérêts américains en Iran [message: les Etats-Unis sont prêts à un dialogue sans condition; la Suisse, pour sa part, souhaite que cesse l'escalade de la violence et que les besoins humanitaires de la population soient pris en compte] et au Venezuela – mandat qui ne fonctionne pas faute d'accord formel de Caracas. Les relations avec la Russie ont aussi été abordées – le chef du Département des affaires étrangères se rendra à Moscou dans quelques semaines.

A-t-on parlé du Moyen-Orient et de l'Atelier économique de Bahreïn, première étape du plan de paix américain? La Suisse y est-elle invitée? Si oui, ira-t-elle? Et sur le plan bilatéral, on n'a pu que répéter ce qui s'est dit à la Maison-Blanche: oui à un accord de libre-échange, mais qui doit inclure au moins partiellement des produits agricoles. N'oublions pas dans ce registre un autre objet de la sollicitude américaine.

La visite en Suisse devait servir, selon le Département d'Etat, à renforcer les liens bilatéraux de nature économique et sécuritaire. Sécuritaire? Deux sociétés américaines, Boeing (F/A 18 Super Hornet) et Lockheed Martin (F35) sont en compétition pour le choix du futur avion de combat de l'armée suisse, tandis qu'une troisième, Raytheon, a également fait une offre pour le système de défense au sol (Patriot). Et si la visite en Suisse avait aussi pour objectif d'appuyer les démarches de ces fleurons de l'industrie américaine? Oh! d'une simple phrase, en passant, à la fin des entretiens... Des missiles contre du fromage? ■

FRANÇOIS NORDMANN

